



10 & 11 JANVIER 2015

PARIS DOG SHOW

 Parc Floral de Paris - Route du Champ de Manoeuvre - 75012 PARIS
 GPS: lat. 48.834202 - long. 2.446302

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE TOUTES RACES

avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI

comptant pour le Trophée Ile de France


CACIB


CONTROLE VETERINAIRE A L'ENTREE (arrêté préfectoral du 22/09/2008)
BEST IN SHOW :
Baby - Puppy - Jeunes - Vétérans et Meilleurs de race

voir récompenses en page 4

Nouveauté

Engagement possible en classe BABY pour les chiots âgés de 4 à moins de 6 mois à jour de leur vaccination

HORAIRES

 Entrée des chiens : 7 h 30
 Début des jugements : 9 h 00
 jugement à horaires
 heure limite d'arrivée 11h30

SORTIE DES CHIENS à partir de 15 h
RENSEIGNEMENTS : 01 41 79 33 50 du lundi au vendredi de 9h à 12h
Clôture officielle : 15 Décembre 2014 (date de réception)

2^e clôture (uniquement internet) : 22 décembre 2014 (avec majoration des tarifs)

JURY PRESSENTI
LA LISTE DES JUGES PEUT ÊTRE MODIFIÉE SUIVANT LE NOMBRE DES ENGAGEMENTS ET LES INDISPONIBILITÉS DES JUGES.

Pour connaître le détail des races de chaque groupe, rendez-vous sur les liens internet mentionnés ci-dessous

SAMEDI 10 JANVIER 2015
1^{er} Groupe
SPECIALE CAMILA (*Berger de la Serra De Aires et Chien de Berger de Majorque*) Sylvie DESSERNE

2^e Groupe

 Affenpinscher, Pinscher, Schnauzer, Hovawart Blaz KAVCIC (*Slovénie*)
SPECIALE BULLDOG, SPECIALE DOBERMANN Joao Vasco POCAS (*Portugal*)
SPECIALE CHIEN DE LEONBERG, Berger de l'Europe du Sud Est, Chien de Ferme Dano-Suédois, Rottweiler, Chien de Berger d'Anatolie, Saint Bernard, Landseer, Terre Neuve. Marija KAVCIC (*Slovénie*)
SPECIALE CAMILA (*Chien de Castro Laboreiro, Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen, Dogues de Majorque, des Canaries, Fila Brasileiro et de Sao Miguel, Mâtins de l'Alentejo et Espagnol*),
SPECIALE BULLMASTIFF, MASTIFF, Continental Bulldog Sylvie DESSERNE
SPECIALE CANE CORSO Hélène PASQUALINI
 Chien de Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées Daniel SCHWARTZ
SPECIALE DOGUE ALLEMAND Matthieu DELAHAYE
 Dogue de Bordeaux Christine BOULOT
 Shar Pei Cassandre MATTERA
SPECIALE TERRIER NOIR RUSSE Brigitte COUVIDAT
 Mâtin Napolitain, Bergers d'Asie Centrale, du Caucase, du Karst, Charplanina, Bouviers Suisses, Boxer, Dogue Argentin, Dogue du Tibet et autres races du groupe Salvatore GIANNONE

3^e Groupe
SPECIALE CFAT-DT (*Airedale, Bedlington, Border, Lakeland, Manchester, Norfolk, Norwich, Sealyham, Australien, Australien A Poil Soyeux, Brésilien, Toy, Irlandais, Irlandais à Poil Doux, Glen Of Imaal, Japonais, Kerry Blue, Tchèque, Welsh*) Brigitte COUVIDAT
 Terrier du Révérend Russell, Terrier Jack Russell Michel GRIOL
 Bull Terrier, Bull Terrier Miniature Manuel TORRES
 Cairn, Dandie Dinmont, Skye, Scottish, West Highland White Terriers Cassandre MATTERA
 Fox Terrier (Poil Dur - Poil Lisse), Terrier de Chasse Allemand Elizabeth CHWALIBOG (*Pologne*)
 Staffordshire Bull Terrier Mâle Jean-François VANAKEN (*Belgique*)
 Staffordshire Bull Terrier Femelle Sylvie DUPOUY
 Yorkshire Terrier Jacqueline CUSTOT (*Suisse*)
 Staffordshire Terrier Américain Mâle Craig FYNMORE (*Australie*)
 Staffordshire Terrier Américain Femelle Julie FYNMORE (*Australie*)

4^e Groupe
SPECIALE TECKELS Anne Marie LAVAL-DUBOUL

6^e Groupe
SPECIALE BASSET HOUND, Basset Artésien Normand, Chien d'Artois Jean Pierre ARNAUD
 Dalmatin Roger BARENNE
 Anglo Français de Petite Vénerie, Ariégeois, Bleus de Gascogne, Gascon Saintongeois, Fauves de Bretagne, Beagle, Beagle Harrier, Harrier, Billy, Poitevin, Griffons Vendéens, Bruno Saint-Hubert Français, Chiens Courants Suisses, Rhodesian Ridgeback, Chien de Rouge, Chien de Saint Hubert, Griffon Nivernais, Porcelaine et autres races du groupe Jean Paul KERIHUEL

7^e Groupe

 Barbu Tchèque, Griffon d'Arrêt Slovaque à Poil Dur, Pudelpointer, Drahthaar, Stichelhaar, Gammel Dansk, Pointer, Setter Anglais, Setter Irlandais Blaz KAVCIC (*Slovénie*)
SPECIALE CHIEN D'ARRÊT PORTUGAIS, Braque du Bourbonnais, Braque Français Sylvie DESSERNE
SPECIALE BRAQUE ALLEMAND A POIL COURT Gilles VARRAMBIER
SPECIALE BRAQUE D'AUVERGNE, Braque de l'Ariège, Braque de Burgos Jean Paul KERIHUEL
SPECIALE SETTER GORDON, Braque de Weimar Jean Paul VIEUBLE
 Braque Italien, Spinone, Langhaar, Chien d'Arrêt Frison, Epagneul de Munster, Griffon Korthals Marija KAVCIC (*Slovénie*)
SPECIALE EPAGNEUL BRETON, Chien de Perdrix de Drente, Epagneuls Bleu de Picardie, Picard, de Pont Audemer, de Saint Usuge, Français, Braque Saint Germain Jacques MEDARD RINGUET
SPECIALE BRAQUE HONGROIS (POIL COURT / POIL DUR) Dan ERICSSON (*Suède*)

8^e Groupe

 Barbet, Lagotto, Chiens d'eau Américain, Espagnol, Frison, Portugais Roger BARENNE
 Chien d'Oysel Allemand, Clumber Spaniel, Cocker Spaniel Américain Blaz KAVCIC (*Slovénie*)
 Spaniel (Cocker Anglais, English Springer, Welsh Springer, Field, Sussex, Irish Water), Kooikerhondje Elizabeth CHWALIBOG (*Pologne*)
 Golden Retriever Christine BOULOT
 Retrievers du Labrador, à Poil Bouclé, A Poil Plat, de la Baie de Chesapeake, de la Nouvelle Ecosse Dan ERICSSON (*Suède*)

DIMANCHE 11 JANVIER 2015
1^{er} Groupe
SPECIALE MALINOIS Mâle, TERVUEREN Adulte Michèle BIDAULT
SPECIALE GROENENDAEL Adulte, MALINOIS Femelle, LAEKENOID Marie BERTON
SPECIALE TERVUEREN Jeune Puppy Baby,
 Berger Australien Mâle, Berger Américain Miniature Mâle, Bouvier Australien, Bouvier Australien Courte Queue Julie FYNMORE (*Australie*)
SPECIALE GROENENDAEL Jeune Puppy Baby,
 Berger Australien Femelle, Berger Américain Miniature Femelle, Kelpie Australien Craig FYNMORE (*Australie*)
SPECIALE BERGER DE BEAUCE,
 Bergers de Brie, des Pyrénées, Chien de Berger Catalan Daniel SCHWARTZ
SPECIALE BERGER BLANC SUISSE Sylvie DESSERNE
SPECIALE BERGER DE PICARDIE Jean Paul KERIHUEL
SPECIALE WELSH CORGI CARDIGAN, WELSH CORGI PEMBROKE Jean KERFRIDEN
SPECIALE COLLEY (POIL COURT, POIL LONG),
 Shetland (Jeune Puppy Baby), Bearded Collie Michel MOCQUE
 Shetland Adultes James MARK (*GB*)
 Berger Allemand Muriel FILLEAUDEAU
 Schipperke Jacqueline CUSTOT (*Suisse*)
 Bergers de l'Est et Italiens, Chien Loup Tchèque-Slovaque, Berger Hollandais, Chien Loup de Saarloos, Schapendoes, Bobtail, Border Collie, Bouviers des Ardennes et des Flandres et autres races du groupe Salvatore GIANNONE

5^e Groupe

 Chien de Canaan, Husky de Sibérie, Podenco (Canario, Ibicenco, Portugais), Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Chien de Taïwan, Chiens du Mexique et du Pérou, Malamute de l'Alaska, Akita Américain Marija KAVCIC (*Slovénie*)
SPECIALE CHOW CHOW Roger BARENNE
SPECIALE CURSINU, SPECIALE EURASIER Jacques MEDARD-RINGUET
SPECIALE SPITZ ALLEMAND ET VOLTINO ITALIEN,
 Jindo Coréen, Basenji, Bangkaew de Thaïlande Michel GRIOL
 Chiens Nordiques, Akita et Spitz du Japon, Samoyède, et autres races du groupe Blaz KAVCIC (*Slovénie*)

9^e Groupe
SPECIALE EPAGNEUL JAPONAIS ET EPAGNEUL PEKINOIS,
 Bichons, Petit Chien Lion, Chien Chinois à Crête, Coton de Tuléar, Kromfohrlander Vincent CABON
SPECIALE BOULEDOGUE FRANÇAIS Elyse WAGET
SPECIALE CAVALIER KING CHARLES FEMELLES Gill BAKER (*GB*)
SPECIALE CAVALIER KING CHARLES MALES et KING CHARLES Elizabeth CHWALIBOG (*Pologne*)
 Carlin, Terrier de Boston Jacqueline CUSTOT (*Suisse*)
 Chihuahua Roger BARENNE
 Chien Particolore à Poil Frisé, Ratier de Prague Sylvie DESSERNE
SPECIALE EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL, PETIT CHIEN RUSSE Annick LAURENT
 Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon Jean François VANAKEN (*Belgique*)
SPECIALE EPAGNEUL TIBETAIN, TERRIER TIBETAIN Mark JAMES (*GB*)
SPECIALE LHASA APSO, SHIH TZU, SPECIALE CANICHE Dan ERICSSON (*Suède*)

10^e Groupe

 Barzoï, Greyhound, Lévrier Afghan, Saluki Jean François VANAKEN (*Belgique*)
 Azawakh, Lévrier Hongrois, Espagnol, Polonais, Ecosais, Irlandais, Sloughi, Petit Lévrier Italien, Whippet Joao Vasco POCAS (*Portugal*)

Engagements internet - paiement sécurisé
<http://www.sc-if.org> - <http://www.cedia.fr>

(Pour les Classes Champion et Travail, le titre doit être validé par CEDIA)

les engagements non payés ne seront pas pris en compte

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra à PARIS (75012)

Parc Floral de Paris - Route de Champ de Manoeuvre

GPS: lat. 48.834202 - long. 2.446302

les samedi 10 et dimanche 11 janvier 2015

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Début des jugements : 9h00.

Les jugements commenceront à un horaire précis. Vous devez être présent dans l'enceinte de l'exposition 1 heure avant le début des jugements et autour de votre ring ½ heure avant le début des jugements.
Heure limite d'arrivée des chiens : 11 h 30

SORTIE DES CHIENS – les chiens pourront quitter l'exposition à partir de 15 h.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.
Toute distribution de prospectus qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans l'enceinte de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants). Après passage au contrôle vétérinaire, seuls les chiens ayant la marque du contrôle seront acceptés sur les rings pour les jugements.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte. La société canine demande un euro supplémentaire par transaction pour les frais bancaires et administratifs. Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même détenteur. Ils peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'Origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'Origine est reconnu par la F.C.I.
Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour le lot de reproducteur ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

la date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement

* CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variétés, sans distinction de sexe, appartenant au même détenteur. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le détenteur doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute) et appartenir au même détenteur.

LOT D'AFFIXE – (Inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variétés, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des détenteurs différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variétés, de sexe différent, appartenant au même détenteur et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variétés, de même sexe, appartenant au même détenteur et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La date de clôture officielle est fixée au 15 décembre 2014 (date de réception)

Tout engagement courrier parvenant après cette date (tarif majoré) risque d'être refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

2^e clôture (majoration des tarifs) : 22 décembre 2014 minuit (engagement uniquement par internet).

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origine d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour du jugement.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croit ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^e des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge délaissant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge à la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} «Excellent» (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif «Excellent» à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.

b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent».

Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les détenteurs des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

ATTENTION : Les chiens ayant subi une orectomie après le 31 août 2008 ne pourront pas être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement (tatuage français ou transpondeur) et vous devez le présenter avec la carte de détenteur et l'original du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli.

La confirmation n'est pas obligatoire pour participer à une exposition.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

- Gr 1 : Bergers Allemand et de Bré, Bouvier des Flandres _____ 15 mois
- Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Flita Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Leonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois
- Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois
- Gr 6 : Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois
- Gr 8 : Retrievers _____ 15 mois
- Gr 9 : Epagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
- Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chert Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 120 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, malade, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

La présentation d'animaux ayant subi une orectomie après le 31/08/08 est interdite sauf si ces animaux sont présentés et appartiennent à des ressortissants d'Etats où l'orectomie est autorisée.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

PARIS DOG SHOW (BOIS DE VINCENNES)

10 ET 11 JANVIER 2015

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE TOUTES RACES

avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI - **Comptant pour le Trophée Ile de France**

DEMANDE D'ENGAGEMENT

à envoyer à SCIF - ENVA - EXPO PDS

Bât. Létard - 7 av du Général de Gaulle - 94704 Maisons-Alfort cedex

Les engagements par fax ou mail ne seront pas pris en considération

CLOTURE OFFICIELLE (date de réception)
15 décembre 2014

tout engagement courrier parvenant
après cette date risque d'être refusé
2^e clôture : 22 décembre 2014 minuit
(engagement uniquement par internet)

Entrée des chiens : 7 h 30

début des jugements : 9 h 00

**Les cartons d'exposant
seront à retirer sur le ring**

N° tatouage ou transpondeur : _____

Nom du chien : _____

N° Livre d'Origines : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____ Sexe : M - F

Race : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

EXPOSITION SANS CAGE

les engagements internet imprimeront une E-carte
les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

VENDREDI 9 JANVIER 2015

confirmation toutes races

à partir de 14h

feuille inscription sur www.sc-if.org

ou au 01 41 79 33 50

Précisions indispensables pour les races suivantes

| | | | | |
|---|---|---|--|---|
| Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois. | Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue. | Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles. | Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italiens, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe. | Poids : Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental |
|---|---|---|--|---|

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(détenteur de la lice à la saillie)

Détenteur M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Indiquez ci-dessous

la classe d'engagement

- Intermédiaire
- Ouverte
- Travail
- Champion
- Jeune
- Puppy
- Baby
- Vétérans
- Meute
- Confirmation (avec exposition gratuit)
- Ne concourant pas

pour obtenir un accusé de réception par courrier joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse sinon accusé de réception par mail

Tout chien inscrit en classe champion ou travail sans justificatif sera mis en classe ouverte

tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit en classe ouverte ou jeune, suivant son âge.

• à joindre avec la demande d'engagement

- copie de la carte d'identification à partir du 2^e chien
- copie de la carte d'adhérent SCIF 2014 ou 2015
- chèque ou mandat à l'ordre de SCIF (pas de chèque étranger)
- pour les étrangers, mandat international ou virement (joindre copie)
- les photocopies des justificatifs pour les engagements en classe travail ou champion
- le certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2^e catégorie

Vous recevrez votre carte d'exposant environ 1 semaine avant l'exposition (engagements courrier uniquement)

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chénil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date _____

Réservé à la SCIF

Date : _____ n° d'arrivée : _____

Classe : _____ Accp. : _____

Signature du détenteur

Inscription sur place pour : Jeune Présentateur : 10 €
Paire (même détenteur) : 11 € - Couple (même détenteur) : 11 €
Lot d'affixe et lot de reproducteur gratuits - (voir définition dans le règlement)

En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétérans et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1^{er}, 2^e et 3^e chien.
pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même détenteur.
pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2014 ou 2015 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race)

| DROITS D'ENTRÉE | au 15/12 | au 15/12 | du 16 au 22/12 | du 16 au 22/12 |
|---|------------|-------------|----------------|----------------|
| | non membre | membre scif | non membre | membre scif |
| 1 ^{er} chien (catalogue compris) | 42 € | 38 € | 52 € | 48 € |
| 2 ^e et 3 ^e chien (chacun) | 39 € | 35 € | 49 € | 45 € |
| Suivants (chacun) | 30 € | 27 € | 40 € | 37 € |
| Baby, Puppy, Vétérans | 25 € | 25 € | 35 € | 35 € |
| Chien ne concourant pas ne sera ni jugé ni confirmé | 15 € | 15 € | 25 € | 20 € |
| Meute avec 6 chiens en individuelle même détenteur | 85 € | 85 € | 97 € | 95 € |
| Chien supplémentaire dans la meute même détenteur | 15 € | 15 € | 27 € | 25 € |

Accompagnateurs gratuit pour les moins de 12 ans

qté : à 6 euros

une entrée gratuite à partir du 3^e chien

Adhésion SCIF 2015 (donne droit au tarif membre ci-dessus)

ADHÉSION ou RENOUELEMENT N° adhérent : _____

2^e personne : N° adhérent : _____

Nom _____ Prénom _____

Simple : 16 € - Couple (même adresse) : 17 € **Paiement par chèque séparé**

PAIEMENT (pas de chèque étranger)

Mandat Chèque Mandat international Virement

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1820 6000 2616 4907 2300 163

BIC (Banque Identifier Code) : AGRIFRPP882

Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

RECOMPENSES (tous ces prix ne sont pas cumulables)

à chaque CACIB, RCACIB, CACS et RCACS,

à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VETERAN exc,

aux 1^{er} et 2^e exc en classe JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.

Sur le ring d'honneur, coupes pour les trois premiers de chaque jugement

Jeunes Présentateurs, Couples, Paires,

Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes,

Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.



Il est rappelé aux propriétaires qu'ils sont tenus de se conformer aux arrêtés de la loi du 6 janvier 1999.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion (joindre obligatoirement le justificatif)

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS)
Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation SCC permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring

- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{er} ou 2^e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture officielle.

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.


ROYAL CANIN



INNOVATION MONDIALE

Quelle est la différence entre ces deux chiens sportifs ?

Le type d'effort qu'ils doivent fournir.

Le Cani[®]VTT est un sport d'endurance pour lequel l'énergie doit être libérée progressivement sur une longue période alors que l'Agility implique des poussées d'efforts intenses nécessitant une énergie rapidement disponible. Leurs besoins nutritionnels sont complètement différents.

SPORTING LIFE

Un programme nutritionnel adapté à la performance des chiens sportifs.



- L'origine et la quantité d'énergie sont adaptées à chaque type d'effort grâce à une combinaison unique de glucides et d'acides gras.
- Un équilibre exclusif de nutriments favorise la santé du système digestif et des articulations.



ÉNERGIE INSTANTANÉE

ÉNERGIE CONTINUE

ÉNERGIE PROLONGÉE

LIFESTYLE HEALTH NUTRITION
Great health for every lifestyle

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I.

CLASSE TRAVAIL : « Pour inscrire un chien en classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une copie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés - cette confirmation étant faite par l'Association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien - que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière ».

CLASSE CHAMPION : « Pour inscrire un chien en classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement ».

- un titre de Champion International de la F.C.I.
- un titre de Champion National (obtenu avec au moins 2 récompenses dans un pays membre de la F.C.I.)
- les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent pas être acceptés.